

## BOURG-EN-BRESSE

## La mairie maintient la semaine d'école à quatre jours et demi

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, a décidé de maintenir la semaine de quatre jours et demi pour les scolaires. Alors que le gouvernement laisse aux communes le choix de rebasculer à quatre jours, la Ville a choisi de ne pas modifier l'organisation actuelle concernant le rythme scolaire de ses élèves. Malgré un système plus coûteux pour la localité qu'un éventuel retour en arrière, le maire avance un système qui « fonctionne bien » pour justifier cette décision. Surtout, c'est une volonté de s'inscrire dans la continuité des dernières années et ne pas désorienter les écoliers, alors que « les rythmes scolaires ont subi trois réformes en dix ans ». Enfin, la mairie indique qu'aucune étude ne prouve les bénéfices apportés par une semaine de quatre jours pour les enfants. Localement, Bourg-en-Bresse est passé au rythme actuel en 2013, en offrant des activités périscolaires avant et après le temps de travail, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants concernés.

## BOURG-EN-BRESSE

## Une vente aux enchères dans une galerie marchande



Photo Robert MAS

Dernier lever de rideau au Mag Presse d'Intermarché, mais cette fois pour un événement particulier dont se serait bien passée Patricia Araujo, l'ex-proprétaire des lieux. En effet, mercredi matin s'est déroulé, à l'intérieur du magasin une vente aux enchères consécutive à sa liquidation judiciaire. Une vingtaine de personnes étaient présentes bien avant l'heure d'ouverture afin de ne pas manquer la bonne affaire. Il ne restait pourtant plus bien grand-chose dans le commerce, qui a fermé ses portes début février après douze années de fonctionnement. C'est Bénédicte Girard-Claudon (photo), commissaire priseuse qui a dirigé cette vente. Imprimante, caisse enregistreuse, cartes postales, livres, présentoirs... En vingt minutes tout a été vendu et le rideau s'est refermé, dans une galerie marchande bien déserte.

## BOURG-EN-BRESSE

## Les clubs Rotary s'associent à la dictée pour lutter contre l'illettrisme

Les clubs Rotary de Bourg-en-Bresse s'associent cette année encore à la désormais fameuse « dictée », une manifestation organisée sur le plan national, partout en France en même temps. Deux parties sont au programme : la première pour les plus jeunes, désireux de tester leurs capacités grammaticales et orthographiques ; la seconde pour les adultes, motivés pour leur part par une sorte de retour aux sources, à une époque où la dictée était le pain quotidien des écoliers et parfois le cauchemar des plus rétifs aux règles du participe passé. Des prix seront remis aux trois premiers de chaque partie, désignés par un jury de dix personnes. Les fonds recueillis seront entièrement reversés à des associations : Lettres pour l'être et Lire et faire lire, qui luttent contre l'illettrisme des adultes et œuvrent pour donner le goût de la lecture et de l'écriture aux plus jeunes.

**NOTE** Samedi 10 mars à 15 heures.  
Espace Kennedy du Crédit Agricole.

## BOURG-EN-BRESSE SANTÉ

## Des ateliers de prévention au lycée professionnel Saint-Joseph



Les gestes de première urgence ont été abordés. Photo Josette BESSET

Mardi, au lycée professionnel Saint-Joseph, 150 élèves des classes de secondes ont participé, toute la journée, à différents ateliers de prévention en matière de santé, organisés par l'infirmière et la documentaliste du lycée. L'Anpaa (Association nationale prévention en alcoologie et addictologie), le centre de santé publique, Pèse plume, la Maison des ados, le centre Saliba, le centre de planification et d'éducation familiale et l'infirmière de l'établissement

ont abordé avec les élèves les premiers secours, le sida, les addictions, l'hygiène alimentaire, les vaccinations ou encore la contraception. Certains élèves ont réalisé plusieurs affiches d'utilité publique. Un spectacle sur les addictions, joué par la compagnie La Faute à Voltaire, clôturera cette action le 5 avril.

**NOTE** Portes ouvertes le 17 mars.  
Exposition photos à la salle des fêtes et à H2M du 23 au 25 mars.



NOUVEAU

# MULTIPLIEZ JUSQU'À 1 000 FOIS VOTRE GAIN



Trouvez 2 chevaux parmi les 4 premiers de l'arrivée et multipliez votre gain.

PARIEZ SUR VOUS.

\*Conditions d'attribution du coefficient multiplicateur consultables sur « info.pmu.fr », rubrique « infos légales » à l'article 61 du règlement du Pari Mutuel Urbain et sur les hippodromes.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...  
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXE).

PMU G.I.E. 5889 75 610 058 RCS PARIS